

Image not found or type unknown



partage d'un pel après décès

Par **juju06**, le **11/04/2019** à **20:11**

Bonjour,

Suite au décès d'un proche celui ci a laissé un plan d'épargne logement que mon frère a souhaité conserver et l'a fait transférer dans sa banque. Ma question est la suivante, lors du partage de cette somme doit on tenir compte du capital+les intérêts ou bien faire le partage uniquement sur le capital disponible, sachant que l'ancienne banque lui a bien transféré le capital et les intérêts.

Merci pour la réponse.